

ARRÊTÉ DU MAIRE N°087-2026**Portant réglementation temporaire de circulation et d'occupation du domaine public,
RD30 Route de Brindas, en agglomération**

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 26/06/2026 de Madame CHOPLIN Stéphanie, représentant l'entreprise TECHNI CANA, pour l'inspection de canalisations pour le compte du SIAHVG,

Considérant que pendant ces travaux, il y a lieu de réglementer la circulation de manière à prévenir tout risque d'accident,

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation sur la route de Brindas RD30 sera alternée par panneaux pendant la durée des travaux.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable à compter du lundi 20 juillet 2026 pour une durée de 5 jours calendaire.

Les travaux devront avoir lieu entre 9h et 16h uniquement.
Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

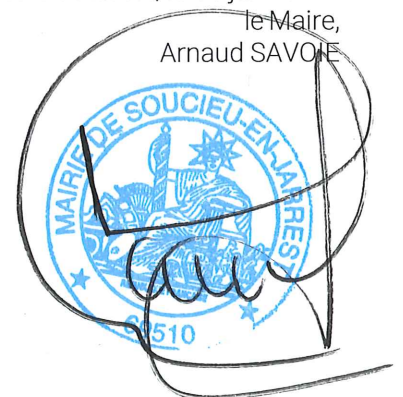
ARTICLE 3 : L'entreprise TECHNI CANA est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du lieu des travaux. Le numéro de contact en cas de problème est le 04.74.46.96.10.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Madame CHOPLIN Stéphanie, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :
- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Madame CHOPLIN Stéphanie.

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 01 juillet 2026

le Maire,
Arnaud SAVOIE



Publié le : 01/07/26